



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

École maternelle du Lac  
Voisins-le-bretonneux

École maternelle Le Lac  
Rue des Quatre vents  
78960 Voisins Le Bretonneux  
0781710K@ac-versailles.fr

Procès verbal DU CONSEIL D'ÉCOLE  
du MARDI 7 novembre 2023 17h à 19h30

Étaient convoqués, présents :

Les parents élus : Mme MONGISON, Mme ROZEL

Maire adjointe déléguée à la Petite Enfance-Éducation: MME GREENEP

La responsable du secteur Scolaire : MME MAYSOUNABE

Le représentant de la Police Municipale : M. GATINEL

L'enseignante adjointe: : Mme BUET-ELFASSY

Le directrice et présidente de séance : Mme MERLOT

Étaient absentes et excusées:

Les parents suppléants élus: Mme DAHMOUN, Mme POPESCU

L'enseignante adjointe: Mme ZAMOR

1. Compétence du conseil d'école et résultats de l'élection.

Toutes les personnes présentes remercient les parents pour s' être présentés aux élections des représentants de parents.

Leurs rôles de parents élus :

- \* faire le lien entre l'ensemble des parents, l'école et la Mairie.
- \* veiller à la sécurité et à l'hygiène au sein de l'école.
- \* recevoir des informations sur les projets de l'école, les sorties, le compte de la coopérative.
- \* adopter le règlement intérieur de l'école.
- \* assister aux commissions péri scolaires et restauration. Les Titulaires peuvent se faire aider par les suppléants pour que l'école soit représentée.

Résultats de l'élection des représentants de parents pour l'année 2023/2024 uniquement par correspondance

**97 inscrits / 68 votants soit une participation à l'élection de 70,1%**

Rappel participation antérieure : 89 % en 2020, 77 % en 2021, 80,25% en 2022

Un grand merci à Mme Rozel présente pour le dépouillement.

Les parents souhaitant entrer en contact avec les parents élus peuvent le faire par le biais de la boîte mail suivante : [parentsmaterlac@gmail.com](mailto:parentsmaterlac@gmail.com)

2. Approbation du déroulement des élections futures par correspondance uniquement.

Le conseil d'école peut approuver que les élections des représentants de parents pour octobre 2023 ne se fassent que par le biais de la correspondance.

L'ensemble du Conseil d' École : 4 votants/ 4 voix POUR ; la proposition est **approuvée à l'unanimité.**

Ainsi aucun bureau de vote ne sera mis en place. Les parents pourront voter uniquement par correspondance aux prochaines élections.

3. Investissements demandés auprès de la mairie

Pour l'année 2023, l'école a demandé un meuble mobile multimédia pour stocker et déplacer, de classe en classe, les petits robots; il est arrivé fin octobre .

Pour l'année 2024, l'école a demandé un kit baby-foot et des haies de courses pour installer dans la cour de récréation .

La demande est prise en compte mais les arbitrages budgétaires n'ont pas encore été prononcés.

L'équipe pédagogique remercie la mairie car nous avons pu récupérer un four, un frigo – en panne fin juin 2023, et 18 tapis de sol pour la motricité en provenance de l'école du Bois de la Garenne.

#### 4. Travaux par la mairie :

- Accueil du nouveau quartier « La remise » : Evolution des effectifs et dates de livraison des logements  
L'estimation par la mairie devrait être d'environ 68 élèves en plus. La livraison est toujours prévue de mars à juin 2024 sauf retards.
- Aménagement de l'école.  
Il est envisagé d'ouvrir 2 nouvelles classes. Une classe existe et est non occupée du côté MS-GS. Une nouvelle classe du côté PS-MS serait à créer. La proposition actuelle serait de regrouper le bureau de direction et la salle de réunion , mais rien est acté pour l'instant.  
Les travaux débuteraient pendant les vacances de février 2024.  
Il sera aussi créé une extension pour relier la salle de motricité au CLAE et ainsi facilité l'accès; les travaux se feraient en même temps que la cantine pendant les vacances d'été 2024.
- Installation de bandes rugueuses avec panneaux lumineux devant le CLAE .  
Des bandes rugueuses ont été installées, ainsi qu'un panneau fluorescent signalant la présence d'écoles.
- intervention pour réparer les tapis de protection dans la cour - demande faite par le CLAE.  
Cette demande a bien été prise en compte. Il est nécessaire d'attendre une météo plus clémente – moins d'humidité pour pouvoir effectuer la réparation.

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour sa rapidité d'intervention lorsqu'elle est sollicitée pour des petits travaux.

#### 8. Sécurité : PPMS (plan particulier de mise en sécurité) et exercices incendie :

##### - PPMS :

Cette méthode permet de se préparer à faire face à un évènement majeur en équipe et en lien avec des acteurs référents. Cela permet de développer une culture du risque et à s'entraîner : 2 exercices auront lieu cette année.

Les parents seront informés en amont des dates des exercices. Les consignes à tenir sont affichées à l'entrée de l'école (portillon) et sur le site [www.encasdattaque.gouv.fr](http://www.encasdattaque.gouv.fr) et le site de l'école rubrique « les bons réflexes » .

Il a été installé un poste de téléphone et non 2 comme prévu sur la fibre : il se trouve dans le bureau de direction – lieu différent de rassemblement, prévu lors de PPMS.

##### - Exercices incendie:

Le premier a eu lieu le 19 septembre 2023: tout le monde est sorti dans le calme, rapidement ; le dernier aura lieu lors d'une fin de dortoir.

#### 6. Lecture du règlement intérieur de l'école, de la charte de la laïcité, puis approbation.

Après lecture, l'ensemble du Conseil d'École (4 votants/ 4 POUR) **approuve le règlement intérieur**. Il prendra effet dès sa diffusion auprès des parents et sera diffusé dans les cahiers de liaison pour signature.

La charte de la laïcité est validée par signature dans les cahiers de liaison ; elle est affichée dans le hall de l'école et sur le site de l'école.

#### 7. Information sur les effectifs, l'organisation pédagogique de l'école.

53 élèves inscrits à ce jour. Soit : 1 classe de PS-MS (18 -10) soit 28 et  
1 classe de MS-GS (7- 18) soit 25.

un départ en MS chez Mme Buet Elfassy a eu lieu pendant les vacances d'octobre.

Chaque classe a une Atsem à plein temps : Mme Cirneau pour la classe de MS-GS et Mme Vaillot pour les PS-MS jusqu'à fin mars 2024 . Mme Vaillot partira en retraite et nous espérons qu'elle sera rapidement remplacée

Les GS partent en chorale élémentaire avec les CP , CE1 les vendredis en début d'après-midi. Tous les moyens se retrouvent dans la classe de Mme Merlot pour faire des ateliers graphiques pendant ce temps.

#### 8. Aide pédagogique complémentaire (APC), RASED.

-L' Aide pédagogique complémentaire (APC) :

De 36h, ces aides pédagogiques complémentaires (APC) peuvent être utilisées, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour la passation d'évaluations ou pour une activité prévue par le projet d'école .

Elles ont lieu pendant la pause méridienne les lundis et vendredis de 12h30 à 13h15 pour les grandes et moyennes sections et sont sous la responsabilité des enseignantes de l'école.

Pour cette année, la répartition des 36h d'APC est:

24h30 d'aides aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages

11h30 d' activités prévues par le projet d'école

-Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED) :

Mme Annabel MÉRIADÉC (maître E – dominance pédagogique) rattachée au groupe scolaire interviendra en période 4 et surtout en période 5 de manière massée dans la classe de GS auprès des élèves repérés ayant des difficultés en phonologie, connaissance des lettres, essais d'écriture de mots, compréhension de textes narratifs ou les prérequis en mathématique.

Elle pourrait intervenir pour la passation des évaluations de GS « Pour une entrée réussite au CP »

Chaque élève pris en charge aura un PPRE (PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ) qui garantit la cohérence des différentes aides mises en place. Une synthèse de l'évolution de la prise en charge de l'élève se fera régulièrement et sera archivée dans le dossier du parcours scolaire de l'élève.

Mme Anne CLERO (psychologue scolaire) peut intervenir en classe sur demande de l'enseignant ou pour une aide ponctuelle après concertation avec les parents. Elle participe aussi aux équipes éducatives.

Ces deux personnes peuvent intervenir dans le cadre d' harcèlement qui est l'un des points de vigilance de l'académie.

Les parents peuvent prendre contact avec ces deux personnes s'ils le souhaitent par le biais des enseignantes.

#### 9. Présentation des projets de l'année.

Projet de territoires d'école:

Ce projet s'appuie sur les projets de la circonscription, sur les priorités des élus et les spécificités communales.

Il repose sur 3 axes. Cette année, il est prévu :

Axe 1 : des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages :

- Création d'une progression sur les essais d'écriture autonome, puis l'encodage pour la classe des Grandes Sections avec mise en valeur de l'espace dédié au sein des classes.
- Travail sur les nombres entiers : Lire, écrire, comparer et quantifier des collections.
- Utilisation des outils numériques: Créer collectivement des articles sur le site de l'école.
- Projet bibliothèque et projet lecteur: Lieu de partage : valoriser les livres par des emprunts école-maison

Axe 2 : des collectifs apprenants et engagés :

- Projet jardin: Réunir les conditions pour postuler à la labellisation E3D
- Création d'une chorale maternelle pour présenter aux parents en fin d'année scolaire. Création d'une chorale Grande Section- élémentaire (GS,CP et CE1) favorisant l'entrée au CP

Axe 3 : apprendre, s'épanouir , se transformer :

- Partage avec les parents des différentes photos des élèves prises en classe, par l'intermédiaire du Cloud académique
  - Projet jardin: Compostage - Participation des élèves et parents par la collecte de déchets alimentaires.
  - Ateliers à visée réflexive: Renforcer le projet " les résolutions de conflits", mis en place avec l'infirmière scolaire.
- Faire intervenir la psychologie scolaire
- Réfléchir pour réduire les stéréotypes fille-garçon.

Libre choix par école:

- Mise en place d'olympiades dans le cadre sportif au sein de l'école.
- Bien-être à l'école: Activités artistiques et sensorielles.

Présentation des autres projets pour l'année 2023-2024:

### Projet commun:

- Toute l'école travaillera sur **Les jeux olympiques**. Ceci permet d'échanger avec les autres enfants de l'école.

#### 10. Compte rendu financier OCCE.

L'OCCE est titulaire du compte coopérative de l'école. Mme MERLOT en est le mandataire, Mme BUET-ELFASSY, la trésorière.

Les comptes sont vérifiés régulièrement par des parents élus ou autres. Un grand merci à Mmes BENOITON et RENARD, pour la vérification des comptes de l'année 2022/2023.

La coopérative prend en charge les dépenses ludiques, le petit matériel... à destination des élèves.

Un 1er appel a été fait auprès des parents par l'intermédiaire du cahier de liaison. Le don moyen est de 14€ par appel.

Cet argent permet de s'abonner à « L'école des loisirs » , ou de faire venir un spectacle, de réaliser une sortie, ....

Un 2ème appel aura lieu en février 2024.

La somme initiale pour cette année scolaire est de	2189 €.
Il a été déjà prélevé l'assurance et la cotisation OCCE d'un montant de	150 €.
les abonnements « L'école des loisirs » pour les 2 classes	118 €.

La somme de 200€ a été versée aux enseignants de chaque classe pour les petites fournitures nécessaires au fonctionnement des projets-classe.

La réduction obtenue sur la facture du photographe permettra de payer **en partie** le spectacle ou l'activité de fin d'année. Le complément sera pris en charge par la coopérative.

Une subvention mairie vient se rajouter en plus du budget de fonctionnement et est calculée en fonction du nombre d'élèves de l'année d'avant – sauf s'il y a ouverture de classe.

#### 11. Festivités et manifestations envisagées pour l'année scolaire.

**Photo individuelle et de classe** : le photographe est venu ce 7 novembre 2023.

Projet départemental « **la balle ovale** »: la classe de Mme Merlot a été sélectionnée pour acquérir un kit rugby pour la période de novembre à décembre. Les élèves seront initiés à l'utilisation et aux règles de base de la balle ovale.

Projet « **Golf** » : Mme Buet Elfassy recevra un lit Golf en période 3.

Projet « **de la cour au court** » : Mme Buet Elfassy recevra le kit tennis en période 5 : mai-juin 2024

Inscription des deux classes à l' USEP:

Un appel de cotisation : 5,5€ sera lancé auprès des familles prochainement.

Une 1ere rencontre a eu lieu jeudi 19 octobre 2023 : les MS et GS se sont rendus en élémentaire afin de pratiquer des jeux d'antan organisés par les CM1.

D'autres rencontres sont prévues tout au long de l'année avec les autres maternelles de Voisins le Bretonneux.

En prévision :

Les Portes ouvertes :

le vendredi 8 décembre 2023 de 17h à 18h30 – découvertes des créations des élèves.

le samedi 3 février 2024 de 10h à 11h30 – temps d'échanges sur les acquisitions scolaires.

Fête de fin d'année : En commun avec l'élémentaire le vendredi 7 juin 2024 au soir.

Partenariat avec la médiathèque de Voisins le Bretonneux:

Pour la classe des PS-MS:

-visite découverte de la médiathèque de Voisins-le-Bretonneux : en période 2.

- partir en livre: ateliers' contes et jeux: à la médiathèque en fin d'année scolaire.

- classe bilingue : comptines en anglais avec une bibliothécaire anglaise de la médiathèque.

Pour la classe des MS-GS:

-classe en médiathèque : durée : une semaine.

- partir en livre: ateliers, contes et jeux : à la médiathèque en fin d'année scolaire.

- classe bilingue : comptines en anglais avec une bibliothécaire anglaise de la médiathèque.

12. Questions posées par les parents :

garage à vélo : mise en place de râteliers adaptés aux vélos enfants près du CLAE - où est en le projet ?

Il est envisagé de déplacer un râtelier de l'école, situé à proximité de la classe de Mme Buet-Elfassy et de le fixer devant le CLAE.

Difficultés de stationnement devant l'école : zone bleue/ dépose minute ?

Il sera créé 13 places en zone bleue, actives de 7h à 9h30.

Suite au plan Vigipirate renforcé, quelles mesures sont mises en place pour la sécurité des écoles et la protection du personnel / des enfants ?

Le plan Vigipirate est en urgence attentat. La police municipale est plus présente aux abords des écoles.

Les caméras sur les entrées CLAE et écoles permettent une surveillance.

L'école possède un accès sécurisé avec visiophone.

Quels outils de communication parents/ enseignants peuvent être proposés pour lutter contre la barrière de la langue (exemple : cours de français dispensés aux familles désireuses par la Mairie / assistance sociale ? )

L'association « Alfred de Vigny » propose des cours gratuits de français les mardis et jeudis matins.

Les familles sont conviées à se déplacer en mairie si elles rencontrent des problèmes, un service social est à disposition pour les aider.